



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR
ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Décision n° 1243 /MFB/DGTCP/DSDI-BCET du 07 NOV 2025
portant nomination du Coordonnateur du Bureau Central des Études du Trésor

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu la loi organique n° 2014-336 du 05 juin 2014 relative aux Lois de Finances ;
- Vu le décret n° 2023-813 du 16 octobre 2023 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2023-814 du 17 octobre 2023 portant nomination des Membres du Gouvernement, tel que modifié par les décrets n° 2023-1023 du 27 décembre 2023 et n° 2025-547 du 1^{er} juillet 2025 ;
- Vu le décret n° 2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2023-960 du 06 décembre 2023 portant organisation du Ministère des Finances et du Budget ;
- Vu le décret n° 2024-65 du 14 février 2024 portant nomination du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique ;
- Vu la décision n° /MFB/DGTCP/DSDI-BCET du portant création, organisation et fonctionnement du Bureau Central des Etudes du Trésor et fixant ses attributions ;

Considérant les nécessités de service,

D É C I D E

Article 1^{er} : Est nommé, en qualité de Coordonnateur du Bureau Central des Études du Trésor (BCET), avec rang de Conseiller Technique, Monsieur KOUADIO YAO MATHIAS, Ingénieur en Chef Statistique-Economie, matricule 305 688 N.

Article 2 : La présente décision annule toute disposition antérieure contraire et prend effet à compter de sa date de signature.

Ampliations :

- | | |
|----------------------|---|
| - Direction Générale | 1 |
| - Tous les services | 1 |
| - Intéressé | 1 |
| - DDA | 1 |

Fait à Abidjan, le

07 NOV 2025



AHOUSI Arthur Augustin Pascal
Directeur Général
du Trésor et de la Comptabilité Publique

1